



**Comité Régional Pétanque
Et Jeu Provençal**

*Cher – Eure et Loir – Indre
Indre et Loire – Loir et Cher – Loiret*



Compte Rendu de la réunion du Comité Régional Mardi 03 mars 2026 à ORCHAISE (41)

Réunion du mardi 3 mars 2026 à ORCHAISE

Le Partage
16 Grande rue
41 190 ORCHAISE

Début de réunion 9h00

Prise de parole d'Hugo LEBAUPIN qui remercie l'ensemble des membres du soutien qui lui a été apporté pendant son absence.

- Approbation du PV (06/12/2025)
 - Adopter à l'unanimité.

 - Courrier de Madame Rosana CHAMPION adressé au Président du CRCVL par rapport aux copies rendues après 12h00, des préparations de candidats différentes en fonction des CD et à des réponses qui auraient été données avant la fin de l'épreuve.
Le président explique que ce courrier n'aurait pas dû être adressé au CRCVL mais au Comité Départemental 37.
Suite à certains courriers le président demande à chaque élu le respect du travail de tous, un respect entre élus et un silence complet sur les discussions de nos réunions. Importance du dialogue entre les membres.

 - Examen final pour les arbitres (Patrick DESSAY)
 - Candidats reçus à l'examen départemental
 - Elisabeth PERNETTE CD 18
 - Alain BRETTEL CD 28
 - Tiffany BRILLARD CD 41
 - Alain MOUSSET CD 45
 - Patrick MOULIN CD 45
 - Candidats reçus à l'examen régional
 - Augusto BATISTA CD 37
 - Kévin LOUP CD 37
 - Laurent IMERET CD 45
 - Arnaud LE GARFF CD 45
- 50% des candidats ont obtenus leur examen.
Les candidats ayant obtenu une note inférieure à 10/20 à l'examen régional seront remis à niveau afin de conserver le droit d'arbitrer. Décision prise à la majorité des voix (7 votes pour, 4 contre et 2

abstentions).

Une date de formation des arbitres à lieu le 15 mars dans l'Indre-et-Loire (37)

Une date de formation supplémentaire des arbitres est fixée le 27 mars à Blois (18h). Le Président des arbitres va envoyer le 4 mars à tous les référents arbitres et Président de comités.

- Création d'une sous-commission d'arbitrage composée comme suit :

Président : GAILLARD Régis (membre élu)

Associé à CLEMENT Éric et KUMINSKI Dimitri (membres non élus)

- Championnat Régional Jeune :

Le Championnat Triplette jeune aura lieu le dimanche 24 mai 2026 à Vouzon.

Début de compétition :

Junior : 8h30

Cadet : 8h45

Benjamin-Minime : 9h00

- Début des rencontres de CRC le 15 mars à 9h00 pour raisons d'élections. Les clubs concernés seront prévenus par le responsable des CRC. Le règlement oblige à jouer les triplettes même quand le match est gagné.
- Annulation de la Journée Jeune du 28 février 2026 à St Jean de la Ruelle suite à l'inquiétude lié au problème interne du club. Déplacement tardif de cette journée dans le 18 ce qui a entraîné un défaut de communication d'où l'annulation. Actuellement le format de la journée jeune 2027 est en pleine construction (ateliers...). Elle se déroulera mi-février 2027.
- Enquête de la FFPJP sur la gestion du personnel : le DTN et des membres de la Fédération ont été reçus à TOURS pour un dialogue très cordial avec Hugo LEBAUPIN, Didier CHAUVIN et Jean Marc MESMIN. Echange d'idées entre la Région et la Fédération. Enquête faite sur l'ensemble de la France.
- Rassemblement CRE à Romorantin :
 - Tout s'est bien passé niveau jeune comme niveaux éducateurs. Le matin ateliers point et tir et l'après-midi parties en triplette. Présence de 23 jeunes.
 - Présence de 2 nouveaux éducateurs : Romane et Alexis
 - 4 jeunes en test vont intégrer le CRE suite à ce stage.
 - Annonce du départ de Monsieur FERON du pool des éducateurs du CRE
 - 2 places encore disponibles à ce jour (manque de féminines).
 - Participation prévue à des nationaux jeunes sur sélection dans les régions qui envoient des équipes en région centre.
 - Les éducateurs doivent être à jour de leur honorabilité.
 - Les documents concernant les jeunes doivent être les bons et bien remplis pour toutes les compétitions.
 - Stage à Briançon : stage jeune financé en partie par le Fédération, il restera à charge 800 € par jeune il proposé un financement Régional. Budget pour 8 enfants : Vote à l'unanimité d'un financement à hauteur de 5000 euros si le budget est de 800 euros au départ par enfant. Pour un montant inférieur à 800 euros il sera laissé à la famille une somme de 100 euros. Date non fixée à ce jour. Les CD peuvent compléter le financement et même inscrire des jeunes indépendamment.
 - Championnats Régionaux Jeunes
 - Validation par vote que pour le championnat Tir de Précision jeune 2027 les champions et les vice-champions seront qualifiés d'office s'il reste dans la catégorie.
 - Les documents qui ne seront pas conformes ne seront pas traités
 - Communiquer assez tôt les places à redonner aux autres CD pour les championnats triplettes jeunes. Pour les comités qui savent avant le championnat départemental peuvent

communiquer les places qu'ils ne prendront pas.

- Tenue sportive sur les concours :
Interdiction des poches latérales sur les pantalons mais la définition que donne la Fédération au bas sportif demande à être précisée. Pour les hauts pas de changements (épaules recouvertes et pas d'obligation d'écussons de club pour les concours fédéraux)
Le président va contacter la FFPJP.
- Pour les élus :
Retour des documents après une délégation sous 48h
Ordre de mission pour les contrôles d'alcoolémie fait par Didier CHAUVIN. Les contrôles d'alcoolémie ne peuvent être fait que par les élus de la Région
Début des formations par Didier CHAUVIN pour les gestionnaires de tables de marque à Vichy. But : former rapidement après des élus dans les 6 départements de la Région.
Tenue Régionale à mettre lors des réunions et sur les championnats si et uniquement si on est en délégation.
- Cahier des charges Championnats Régionaux :
Mise à jour du cahier des charges : diffusion ultérieure
A imprimer et à donner au club organisateur. Le Comité Départemental est toujours responsable
- Point sur les PV des AG des Comités Départementaux :
Amende au 41 pour non-envoi qui sera envoyée par le Trésorier Général.
En attente du PV du CD 28 après une nouvelle Assemblée Générale (encore dans les délais).
- Commissions de discipline :
Envoi des dossiers à la Fédération et au CRCVL (penser à la fiche de suivi). Didier CHAUVIN s'assurera de la conformité des dossiers pour éviter les cassements de sanctions
Respecter la répartition : il faut plus de membres extérieurs que de membres élus dans une commission.
Les faits de la commission (déplacements, repas...) sont à la charge du prévenu
- Questions diverses :
 - Question du CD37 :
 - Comment sera géré le déplacement des Champions régional "Doublette Mixte " à Ajaccio et qui prendra en charge ce déplacement ?

Réponse : La réservation pour les Champion Régionaux Doublette Mixte a été réservée par la région, par contre tous les frais sont pris en charge par les comités départementaux.
 - Question du CD18 :
 - Est-ce que chaque CD peut gérer son CDC ? si oui il y a-t-il une date butoir ? (Ex : sur 2 WE samedi + dimanche comme le CNC).

Réponse : Vote des élus présents on respecte les dates de CRC et CDC puis ajouts éventuels.

 - Le Comité Régional prévoit-il dans l'avenir de faire pour les CRC, 2 divisions ?

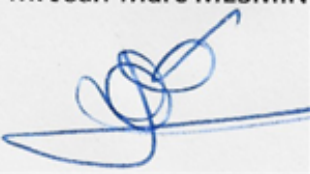
Réponse : Non
 - Question du CD36 :
 - GESLICO : comment rentrer 1 concours ? Voir le National sur le numéro Comité ?

Réponse : Avec la Version 2026.02.0001 de Gestion concours tous n'est encore à jour.

Fin de réunion 16h30

Prochaine réunion le mardi 05 mai 2026 à MARMAGNE (18)

Le Secrétaire
M. Jean-Marc MESMIN



Le Président
M. Didier CHAUVIN

